



Conseil Municipal - Mode d'emploi	Page 2
Sécurité au village	Page 2
Tri sélectif - Mode d'emploi	Page 2
Le débroussaillage	Page 2
Elections européennes	Page 3
Mariages	Page 3
Les projets	Page 3
L'école et la cantine	Page 3
Les sentiers VTT	Page 3
Les berges de Boyne	Page 3
Les ronds-points	Page 3
Les fêtes & Cérémonies	Page 4

Et les annonces....

Plan canicule, coupure EDF, l'ouverture de la chasse, enquête publique, stage de formation, recensement militaire...



Vue aérienne

Chères Cazoulines, chers Cazoulines,

Depuis le 16 juillet, le Prefet nous autorise à exécuter notre budget primitif 2004. Epilogue d'une histoire commencée le 22 avril, en réunion du Conseil Municipal, à laquelle certains d'entre vous ont bien voulu participer. S'est installé depuis un climat d'interrogation et d'incompréhension au sein de notre village .

Cette réunion, consacrée en grande partie au vote du budget primitif 2004, ainsi que du compte administratif et du compte de gestion 2003, s'est achevée par un blocage, dû au vote négatif des cinq membres de "l'opposition".

DESOLANT car tous les projets inscrits au budget primitif 2004, engagent l'avenir de notre commune.

DESOLANT car le rejet du Compte Administratif et du Compte de Gestion établi par le Trésorier public, n'avait pour but que de perturber la gestion communale, puisque ces deux documents comptables étaient identiques, au centime près.

Nombre d'entre vous ont réagit et demandé des explications pour comprendre les motivations des cinq élus qui ont voulu ce blocage. A part le refus d'expliquer, manifesté en l'occasion par une agression physique sur un citoyen, la seule réponse apportée fût de dire qu'il s'agissait d'un vote contre le Maire. Mais l'argument semble léger, car le budget 2004 présenté par le Maire et les élus de la " majorité ", n'était ni un budget farfelu, ni un budget partisan, mais simplement, comme tous les ans, un budget d'intérêt général, un budget pour CAZOULS.

Le 15 juillet, Monsieur le Prefet l'a confirmé, en nous rendant le même budget à réaliser, budget identique au centime près.

Henry SANCHEZ
Maire de CAZOULS D'HERAULT

Plan Canicule

Durant la période d'été, PRESENCE VERTE met en place un dispositif de prévention et d'intervention. En cas d'alerte donnée par la préfecture (niveau 3), PRESENCE VERTE sera joignable 7 jours sur 7 au numéro suivant :

06 75 25 17 18



Coupage EDF

Une grande partie de l'alimentation électrique sera coupée dans le village le :

**LUNDI 2 AOUT
de 14H00 à 16H00**

Ouverture de la chasse

La période générale de la chasse à tir est fixée, pour le département de l'HERAULT du

**12 septembre 2004
au 28 février 2005
INCLU**

Enquête publique

Dans le cadre du projet de travaux de protection des lieux habités contre les inondations de la commune de PAULHAN, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique sera réalisée du :

**23 aout 2004
au 24 septembre 2004**

Les documents sont consultables à la mairie de CAZOULS D'HERAULT durant cette période. Toute personne pourra écrire en mairie de PAULHAN à M. le commissaire enquêteur pour faire des déclarations.

La vie du Conseil Municipal - mode d'emploi

Compte administratif : document comptable qui retrace la comptabilité de la commune effectuée par la mairie.

Compte de gestion : document comptable qui retrace la comptabilité de la commune effectuée par la trésorerie.

Budget Primitif : document comptable permettant de prévoir les dépenses et les recettes qui vont être réalisées l'année suivante.

Dans le cas où l'un de ces documents comptables n'est pas validé par le Conseil Municipal, La Cour Régionale des Comptes et la Sous-Préfecture sont chargés de vérifier qu'aucune irrégularité n'a été commise (pour le compte de gestion et le compte administratif) et d'étudier l'état de santé des finances de la commune (pour le budget primitif).

Epilogue...

Mon équipe municipale, et moi-même, sommes sincèrement heureux de pouvoir enfin assurer la continuité de tous les projets inscrits au budget 2004, qui se veut d'intérêt général ; l'école, bien sûr, mais aussi, la rénovation d'une partie de la voirie, de l'éclairage public, l'étude de notre réseau d'assainissement des eaux usées et du réseau pluvial, inadaptés à notre population actuelle.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce budget, en l'absence de secrétaire de mairie : Marc Thuriez (adjoint aux finances à Montagnac, Annie Sanchez, comptable à Montagnac, Gabrielle Laheurte, directrice des finances à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée..

La sécurité au village - une question de respect

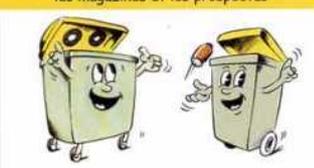
Ces dernières semaines, nous avons tous été désagréablement surpris par le nombre de délits, vols, destructions de biens publics et autres problèmes de sécurité à CAZOULS. Face à la recrudescence de ces phénomènes, l'équipe municipale a obtenu l'assurance de la part des forces de l'ordre, que des patrouilles quotidiennes seront assurées toutes les nuits, et ce, plusieurs fois, à des heures variées.

Etant donné que les actions de prévention n'ont pas été efficaces, cette décision a été prise afin d'interpeller et d'attribuer des sanctions exemplaires. On ne peut tolérer qu'une minorité d'individus trouble la tranquillité des habitants de notre commune.

Les avertissements, la prévention, sont habituellement efficaces face à ce genre de comportements. Néanmoins, si ces actions se sont montrées stériles, seule la répression peut nous aider à protéger les habitants de notre village. Il est dommage d'en arriver là.

Le tri sélectif - rappel mode d'emploi

Pour les bouteilles et les bidons en plastique, les emballages métalliques, les briques alimentaires, les cartonnets, les journaux, les magazines et les prospectus



Pour les bouteilles, pots et bocaux en verre



Pour les autres déchets



Bouteilles d'adoucissants, bouteilles de lait, Flacons, Briques alimentaires, Carton, Journaux, Conserves, Aérosols et bidons, barquettes

Bouteilles verre, Bocaux de conserve, Pots en verre

Autres déchets non recyclables dans des sacs plastiques (pour ne pas salir votre poubelle)

Le débroussaillage

L'article L 215.3 du code forestier stipule que le débroussaillage est une obligation. Il s'agit de l'ensemble des "opérations dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupe".

Pour débroussailler, il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles d'encourager l'incendie à se propager :

- Couper les broussailles, les arbustes et certains arbres.
- Eclaircir la strate arborée en répartissant les pieds de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité de feuillage.
- Elaguer les arbres et arbrisseaux conservés au minimum jusqu'à deux mètres
- Eliminer les rémanents de coupe

Elections Européennes du 13 juin 2004

Avec 116 votants, dont 112 exprimés pour 207 inscrits sur notre commune, les listes suivantes ont obtenu :
CHEVALIER : 1 - KRIVINE : 3 - LAMASSOURE : 10 - ARIF : 33 - POLO : 22 - MARTINEZ : 13
LACOUR : 1 - LECONTE : 7 - LAFITTE : 1 - ONESTA : 7 - ABITBOL : 3 - GARRIGUES : 3 - CAVADA : 8

Mariages

Le 14 février 2004 la commune est heureuse de célébrer l'union de Paul ROUSSE et de Horia YOUKHSEF.

Le 17 juillet 2004 la commune est heureuse de célébrer l'union de Myriam SENSIER et de Serge FORNET.

ET LES PROJETS SE CONCRETISENT.....

Les travaux de l'église se déroulent comme prévu. Les inondations de l'hiver dernier engendrent néanmoins un retard d'une quinzaine de jours. En effet, les carrières fournissant le sable rouge servant à la rénovation de l'édifice ont été touchées par la pluie. Depuis quelques jours, les curieux auront remarqué la présence d'un cadran solaire, conçu et dessiné bénévolement. La commune tient à remercier tout particulièrement M. SACHOT pour sa générosité.

L'EGLISE



L'ECOLE MARIE ROUANET - LA CANTINE SCOLAIRE



Les travaux de l'école Marie ROUANET ont débuté le 24 juillet. Divers travaux de maçonnerie, électricité, peinture et menuiserie seront réalisés. Selon les entrepreneurs, les travaux devraient être achevés le 30 août. Par ailleurs, la création d'un service de restauration scolaire ayant été voté par le conseil municipal le 12 juillet, les enfants pourront manger à la cantine le midi pour 3,30 € par repas.

L'ILOT DES DOUCHES



Réalisé en collaboration avec le service technique de la commune et la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, il se situe à la croisée de la rue des Templiers et de la rue des anciens combattants. Cette réalisation entre dans le projet global d'embellissement de notre village.

LES SENTIERS VTT



Véritable mise en valeur des digues entourant le village, le sentier VTT offrira à ces utilisateurs une promenade agréable autour du village, à proximité du sentier pédestre. Ce projet entre dans un programme d'aménagement global sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée d'un circuit VTT passant par toutes les communes pour relier le littoral. Ouverture prévue fin septembre 2004.

LES BERGES DE BOYNE

Des travaux de réhabilitation des berges de la Boyne ont été réalisés ces dernières semaines. Ce travail est le fruit d'une collaboration étroite entre la Commune, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Centre de Formation Professionnelle Pour les Apprentis de PEZENAS, dans le cadre d'un chantier d'insertion. La commune tient à remercier tous les intervenants de ces travaux, en particulier Yves LOQUESOL et son équipe, qui ont réalisé un beau travail.

Formation Viticulture

Une formation d'ouvrier polyvalent en viticulture / caviste se déroulera du

20 septembre au

29 décembre 2004

au CFPPA de PEZENAS.

Critères d'admission :

- Demandeurs d'emplois
- RMISTES
- Travailleurs handicapés
- Jeunes - 26 ans

Recrutement à la mairie de PEZENAS le :

jeudi 5 août 2004

à 18h00

en salle des mariages

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1988 doivent se présenter obligatoirement au secrétariat de la mairie en vue de leur recensement militaire. Pièces à fournir :

- Livret de famille des parents
- Carte d'identité (ou décret de naturalisation).

Cette démarche peut être effectuée par leur représentant légal. Si les intéressés ne se manifestent pas, ils seront recensés d'office par leur commune de naissance.

Nouvelle équipe en Mairie...

Secrétaire de Mairie
Jean-Pierre THOMAS

Service technique
Maxime BELLIERES
David LEGAY
Valérie MAURRAS

Ecole
Jennifer MOINET

....et à l'école

Amandine SOTO - Directrice
Emmanuelle BONNIN - Institutrice

Remerciements

Le Maire et son équipe tiennent à remercier Audrey ELZIERE, l'ancienne institutrice, et lui souhaite une bonne rentrée 2004.

Décès

La commune de CAZOULS D'HERAULT souhaite rendre un hommage à ceux qui nous ont quitté depuis le début de l'année :

Alexandre GRASSEAU

Germain RUBIO

Marie-Thérèse HERAIL née JULLIEN

Léonard LAMBIEZ

Thérésine ALGUERO

Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances aux familles.



FETES & CEREMONIES



CARNAVAL DE L'ECOLE

Le déguisement était obligatoire pour cette fête à l'école Marie ROUANET. Il est remarquable de voir à quel point tous les participants se sont prêtés au jeu. On notera la superbe décoration d'une 4 L pour l'occasion.



FETE DE FIN DANNEE

Les parents et les cazoullins se sont réunis autour d'un repas pour cloôturer la fin de l'année scolaire, de façon très conviviale. L'animation a été réalisée par M. SANCHIS, père de Sylvain.

SOIREE CABARET

A l'initiative du Foyer des Loisirs Cazoullins, cette soirée cabaret a réuni 75 personnes. Animée par le chanteur-imitateur Christian ORTUNO. A rééditer.

SOIREE THEATRE

D'après une écriture d'Yves ROUQUETTE, le théâtre de la rampe nous a offert "Mistral, tout ou rien". Organisée une fois de plus par le Foyer des Loisirs Cazoullins, cette soirée a réuni une centaine de personnes. merci encore.

LA SAINT JEAN

La fête de la Saint Jean a réuni 95 personnes au grand Basket pour le repas traditionnel et un peu plus pour l'animation, assurée par Gérard MONTFORT. Très belle soirée encore, mais on aura noté les nombreuses coupures de courant dans la soirée (8 au total).

13 JUILLET

La fête nationale a rencontré un plus grand succès que l'année dernière, avec plus de 160 personnes inscrites au repas. la soirée était animée par le groupe INDOG'OK, composé d'Hélène et Jean-Marc PAGES. On aura apprécié la variété de leur répertoire, les chants occitans et la Marseillaise.



FETE DU VILLAGE

Les 23, 24 et 25 août, comme tous les ans, la fête du village bat son plein dans nos rues et plus particulièrement sur la Place de la Fontaine. Cette année encore la fête a rencontré un grand succès, la buvette aussi, même les soirs de petite affluence. Les soirs les moins fréquentés n'étaient pas forcément les moins animés, ceux qui y étaient le savent !!!!



Mairie : Horaires du mois d'août

Horaires d'ouverture au public :

du 2 au 20 août : de 10h00 à 11h00 tous les jours ouvrables
du 24 au 31 août : de 9h00 à 12h00 tous les jours ouvrables

Correspondant MIDI LIBRE

M. PASSEMARD assure la correspondance auprès du MIDI LIBRE pour tous les événements concernant CAZOULS D'HERAULT

REMERCIEMENTS

M. Le Maire et son équipe tiennent à remercier particulièrement les employés qui ont quitté dernièrement les effectifs de la commune. Béatrice LE BARBANCHON, Jacqueline HEUMAN et Julie CASSOU se sont chacune à leur manière distinguées par leur compétences et leur générosité.

TOUR DE FRANCE 2004

Le 14 juillet dernier, la caravane du tour de France est passée non loin de notre village. Les adeptes du vélo, tel que Thierry LEPOIVRE (avec ses 60 Km de route quotidiens), ont pu apprécier cette véritable fête ambulante au rond point à la sortie de PEZENAS.



A VENIR : LA FETE DU 15 AOUT

Le foyer des Loisirs Cazoullins organisera, le 14 août au soir une fête. Au programme :

Apéritif à 19h00
Repas à 20h30
Bal à 22h00 (SONO)

TARIFS DES REPAS

Adultes : 12 €
- 10 ans : 8 €
- 3 ans : gratuit